



MINISTÈRE DE LA CULTURE

DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE
BUREAU DE LA PROMOTION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

B.P. 380 586, 98718 TAMANU – TAHITI – Polynésie française
PK 15 c/mer - Route Pointe des Pêcheurs PUNAAUIA-Nuuroa
Tél. : (689) 40 50 71 77, Fax. : (689) 40 50 71 91,

Email : direction@culture.gov.pf - Site web : www.culture-patrimoine.pf

DEMANDE D'AIDE A LA CREATION INDIVIDUELLE ET ARTISTIQUE

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Délibération n°2011-75 du 13 octobre 2011

Arrêté n° 151/CM du 26 janvier 2012 modifié

1-	<input type="checkbox"/> Le formulaire type dûment renseigné.
2-	<input type="checkbox"/> Un document d'identification du demandeur : photocopie de pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou livret de famille) + CV + biographie du parcours artistique + 2 photos d'identité
3-	<input type="checkbox"/> Une attestation ou certificat de résidence
4-	<input type="checkbox"/> Un récépissé de déclaration d'existence (patente / DICP ou CCISM)
5-	<input type="checkbox"/> Le N° TAHITI (Attestation d'inscription au répertoire territorial des entreprises délivrée par l'ISPF ex ITSTAT)
6-	<input type="checkbox"/> Une description détaillée du projet pour lequel une aide financière est demandée présentant l'intérêt pour la Polynésie française (maximum de deux pages au format A4)
7-	<input type="checkbox"/> Un budget détaillé et équilibré indiquant les sources de revenus et les dépenses projetées pour la réalisation du projet accompagné de factures pro forma ou des devis mentionnant les prix hors taxes et les montants de la TVA
8-	<input type="checkbox"/> Pour les artistes et écrivains professionnels : une attestation de régularité vis-à-vis du Trésor ainsi que de la CPS pour ceux employant du personnel salarié ; le cas échéant, une confirmation écrite de l'engagement des partenaires
9-	<input type="checkbox"/> Un échéancier de réalisation
10-	<input type="checkbox"/> Un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) ou postal (R.I.P.) IMPORTANT : fournir obligatoirement l'original du RIB ou RIP délivré par l'organisme bancaire ou postal concerné.
PIÈCES COMPLÉMENTAIRES A FOURNIR SUIVANT LE PROJET	
11-	<input type="checkbox"/> Une documentation relative aux arts d'interprétation : trois (3) œuvres ou performances au minimum ayant fait l'objet d'une diffusion ou d'une représentation publique, présentées sous forme audiovisuelle ou audio, sur tout support existant ou à venir Pour le théâtre , deux (2) œuvres sous forme écrite et/ou audiovisuelle, sur tout support existant ou à venir
12-	<input type="checkbox"/> Une documentation relative aux arts visuels et métiers d'art : vingt (20) images numériques (CD photo) ou diapositives d'œuvres réalisées au cours des trois dernières années (ou des cinq dernières années pour les demandes de renouvellement) Pour la bande dessinée : au minimum deux (2) albums ou périodiques culturels ayant diffusé les œuvres de l'artiste
13	<input type="checkbox"/> Une documentation relative à la littérature : deux (2) ouvrages, copies de manuscrits ou recueils de textes choisis ou fichier numérique au format PDF mentionnant la date d'édition ou de publication Dans le cas des conteurs : un document audiovisuel
La documentation susvisée est accompagnée des pièces justifiant la date de production, d'édition ou de diffusion des œuvres ou la date de réalisation des prestations (articles de presse, extraits de journaux télévisés, affiches d'expositions, attestations de galeristes, programme de diffusion radio).	

Je soussigné(e),(Nom et prénom),
....., certifie sur
l'honneur l'exactitude et la sincérité des renseignements fournis au présent dossier de demande d'aide individuelle
à la création artistique et littéraire.

(Date et signature)

Pour toutes informations concernant votre dossier de demande de subvention, veuillez contacter nos agents :
Brenda TAU – Tel : 40 50 71 78 – Imelda CHUNG PAO – Tél : 40 50 71 92 – Fax : 40 50 71 91